

**iscpa!**

JOURNALISME  
COMMUNICATION  
PRODUCTION

  
GROUPE IGS

X  
**MON  
AVENIR  
E-MEDIA**

## SOUTENEZ L'ISCPA GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE



**NOUS SOUTENIR, C'EST CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE**

### TOUR E-MEDIA

L'intégration de nos étudiants en 1<sup>ère</sup> année de Bachelor Journalisme/Communication commence par une « E-mersion » instantanée : le Tour E-media ! Les deux premières semaines de cours se déroulent hors les murs, sur le terrain, puisque nos étudiant(e)s participent à un programme de découverte d'entreprises. Annonceurs, médias, agences et institutions, l'objectif est de partir à la rencontre de structures aux réalités et aux enjeux divers.



### SÉJOUR « CRÉATIVITÉ » À BARCELONE

Nos étudiants de 2<sup>ème</sup> année Bachelor communication ont la possibilité de vivre 8 semaines dans un environnement créatif au cœur des dernières tendances artistiques. L'occasion de se forger un profil interculturel.



### CRÉATIVE CONTEST

Chaque année, nous organisons un challenge national entre les étudiants en communication des écoles ISCPA. Depuis nos campus de Paris, Lyon et Toulouse, les étudiants ont 48h pour répondre - en groupe - au brief de l'annonceur en sollicitant toute leur créativité !

# COMMENT VERSER VOTRE TAXE ?

**1** Choisissez votre organisme collecteur (OCTA)

**2** Versez la part «hors quota», catégorie B

Ecrire sur le bordereau le numéro **UAI 0312876H**  
et les coordonnées de l'**ISCPA Toulouse**  
**186 route de Grenade, 31700 Blagnac**

**3** Vous souhaitez nous soutenir au maximum ?  
Versez la part «hors quota», catégorie A

Ecrire sur le bordereau le numéro **UAI 0312930S**  
et les coordonnées de l'**IPI Toulouse**  
**186 route de Grenade, 31700 Blagnac,**  
**école associée à l'ICD**

**NB :** Il est important d'indiquer ces informations précises pour assurer le versement de l'OCTA à l'ISCPA et à l'IPI, école associée à l'ISCPA avant le 28 février 2019. En cas d'erreur, ces sommes ne nous seront pas reversées.

## NOTRE SERVICE RELATIONS ENTREPRISES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES



**Vous avez un projet de recrutement ou de formation (stagiaires/alternants) et/ou souhaitez développer votre marque employeur ?**

Notre service relations entreprises vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet. Accédez dès à présent à notre réseau des diplômés en vous connectant sur notre



**Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre démarche de versement de la taxe d'apprentissage ?**

Notre service relations entreprises vous accompagne pour comprendre le versement de la taxe et remplir le bordereau ainsi que pour la simulation de votre calcul.

**Votre contact : Nathalie Morize, 05 31 08 70 81, [nmorize@groupe-igs.fr](mailto:nmorize@groupe-igs.fr)**

